



Conflit entre associés égalitaire sarl

Par Fred30200

Bonjour,

J'ai un différent avec mon associé (sarl associé égalitaire), plus d'entente possible et il m'envoie un accusé de réception chez ma compagne mais ce n'est pas l'adresse que j'ai enregistré dans les statuts, que dois-je faire car je ne veux recevoir aucun courrier chez elle?

1) aller chercher le courrier avec accusé de réception à la poste

2) est-ce que je peux lui envoyer un recommandé à l'adresse qu'il a mis dans les statuts en sachant qu'il ne vit plus là-bas mais qu'il n'a jamais modifié et bien sûr ne m'a jamais prévenu, pour me servir du recommandé qu'il ne prendra sûrement pas pour m'en servir pour un futur procès.

3) ignorer le courrier.

Je pense que ce courrier est pour faire une assemblée général mais je ne veux pas recevoir de courrier chez ma compagne pour pas qu'elle ait des problèmes car je ne suis pas déclaré chez elle, j'ai une autre adresse qui est inscrite dans les statuts de la SARL.

Je suis novice dans ces démarches et en terme de justice, j'aimerais essayer de faire les choses du mieux possible pour pouvoir aussi récupérer mon compte courant d'associé et (vendre pour incompatibilité entre associés et car il n'y a aucun dialogue possible) ne plus être associé à lui car le dialogue est très difficile car j'ai peur de lui. Je suis perdu depuis des mois et des mois et je ne dors plus.

Merci de vos réponses